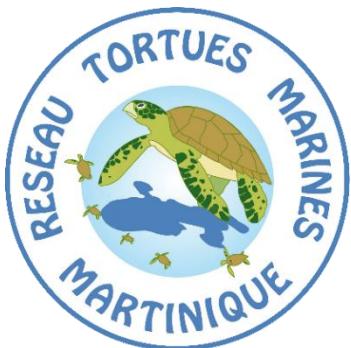




PLAN NATIONAL D'ACTIONS (PNA) EN FAVEUR DES TORTUES MARINES DES ANTILLES FRANCAISES

2020 - 2029



Réserve Naturelle Nationale
de Saint-Martin

Compte rendu de la
Commission thématique « Sensibilisation »
2021

du Plan national d'actions (PNA)
en faveur des tortues marines des Antilles françaises
2020-2029

Guadeloupe, Saint-Martin, Martinique

Mardi 5 octobre 2021
9h – 12h

Commission thématique SENSIBILISATION 2021 du PNA TM		
Dates et heure : le mardi 05 octobre 2021, 9h à 13h		
Lieu : visioconférence (via <i>Teams</i>)		
Participants : cf. Annexe 1 : Liste des personnes présentes à la Commission thématique « Sensibilisation » 2021		
Documents joints : <ul style="list-style-type: none"> - <u>Support de présentation</u> - <u>Compte rendu complet des Comités Techniques (COTEC) n°3 du PNA en faveur des tortues marines des Antilles françaises</u> 		
Rédacteurs compte-rendu : <ul style="list-style-type: none"> - Julie PAUWELS (ONF) - Emy NJOH ELLONG (ONF) - Nicolas PARANTHOËN (ONF) 		
Version du document	Date de diffusion	Liste de diffusion
Projet de compte-rendu – v1	08 octobre 2021	Participants à la commission thématique « sensibilisation »
Compte-rendu final - vF	10 novembre 2021	Réseaux tortues marines de Guadeloupe (RTMG) et de Martinique (RTMM)
Nombre de pages : 22 + annexe		

NB : tous les documents cités dans le présent compte-rendu et soulignés en bleu sont téléchargeables via des liens hypertextes.

Table des matières

1.	INTRODUCTION	6
2.	VOLET MISE EN ŒUVRE ET ORGANISATION DU PNA.....	6
1.	ACTION 5 : FORMALISER LE RESEAU TORTUES MARINES	6
2.	ACTION 6 : ANIMER LE RESEAU D'ACTEURS	9
3.	VOLET SENSIBILISATION.....	10
1.	ACTION 33 : POURSUIVRE LES ACTIONS DE SENSIBILISATION AUPRES DU GRAND PUBLIC ET DES SCOLAIRES	10
1.	<i>Animations scolaires et grand public.....</i>	<i>10</i>
2.	<i>Évènementiel sur la pollution lumineuse</i>	<i>13</i>
3.	<i>Supports de communication physiques et numériques</i>	<i>13</i>
4.	<i>Stratégie et plan de communication PNA par territoire</i>	<i>15</i>
2.	ACTION 34 : CREER ET ANIMER UN SITE INTERNET ET/OU DES RESEAUX SOCIAUX TM COMMUNS POUR L'ENSEMBLE DES TERRITOIRES DU PNA	17
3.	ACTION 35 : METTRE EN PLACE DES OUTILS ET ACTIONS SPECIFIQUES POUR LES ELUS, TECHNICIENS DES COLLECTIVITES, LES PROFESSIONNELS DE LA PECHE, DU NAUTISME ET DU TOURISME	20
4.	ACTION 36 : ETUDIER LES ASPECTS SOCIO-ECONOMIQUES DES TORTUES MARINES ET VALORISER LES DONNEES AUPRES DES DECIDEURS	22
4.	CLOTURE DE LA COMMISSION THEMATIQUE « SENSIBILISATION ».....	22

Relevé de décisions global de la commission thématique (CT)

SENSIBILISATION 2021 PNA TM

Actions	Pilote(s)	Décisions
Volet mise en œuvre et organisation du PNA		
Action 5 Formaliser le réseau tortues marines	Antilles	
	CT sensibilisation	<p>01. est favorable à la création d'une charte des Réseaux Tortues Marines. L'animation du PNA prend en compte les avis reçus par la commission et ceux qui seront émis par réponse au mail du 04 octobre pour présenter une version finale à valider et signer par les membres qui le souhaitent aux COTEC 2021.</p>
Action 6 Animer le réseau d'acteurs	Antilles	
	CT sensibilisation	<p>02. propose la mise en place d'une newsletter annuelle qui fait le bilan des activités du réseau. Ce bilan sera accessible depuis les sites internet pour éviter l'envoi d'emails.</p>
	Animation PNA	<p>03. met régulièrement à jour la liste de diffusion tortuesmarinesantilles@framalistes.org qu'elle modère pour éviter la surcharge d'emails.</p>
Volet sensibilisation		
Action 33 Poursuivre les actions de sensibilisation auprès du grand public et des scolaires	Guadeloupe / Saint-Martin	
	Kap Naturel	<p>04. poursuit la coordination des 120 heures d'animations scolaires et grand public prévues avec les associations partenaires jusqu'au 31 décembre 2021.</p>
	CT sensibilisation	<p>05. propose que l'animation du PNA lance d'une nouvelle prestation pour la réalisation d'animations scolaires et grand public sur la période de janvier à septembre 2022 sur financement FEDER.</p>
	Association gestion RN Saint-Martin	<p>06. poursuit ses animations à Saint-Martin et mène un projet pédagogique sur l'habitat des tortues marines sous réserve d'un financement (projet TeMeUm déposé).</p>
	Martinique	
	Carbet des sciences	<p>07. poursuit la coordination des animations scolaires et grand public prévues avec les associations partenaires jusqu'au 31 décembre 2021.</p>
	CT sensibilisation	<p>08. propose que l'animation du PNA lance d'une nouvelle prestation pour la réalisation d'animations scolaires et grand public sur la période de janvier à décembre 2022 sur financement de la CTM au titre du CCT.</p>
	Antilles	
	Kap Naturel	<p>09. Sur la base de l'inventaire réalisé par l'animation du PNA, les associations chargées de coordonner les animations en Guadeloupe, Martinique et Saint-Martin se rapprochent de l'animation du PNA pour dresser la <u>liste budgétisée des supports pédagogiques et de communication à créer, commander ou rééditer en 2022</u>, dont :</p> <ul style="list-style-type: none"> (i) la mise à disposition ou l'élimination des supports existants (flyers, etc.), (ii) la réédition de tout ou partie du kit pédagogique destinés aux enseignants d'une part, et du kit destiné aux animateurs d'autre part, pour les 3 territoires, dont la création d'une nouvelle présentation powerpoint pour le kit « animateur » en Guadeloupe, (iii) la réédition de carnets pédagogiques réalisés par Evasion Tropicale en 5 000 exemplaires et la réédition de l'autocollant « Pa woulé asi sab-la » pour la Guadeloupe, (iv) la reproduction de certains supports abîmés de la caravane en Martinique, (v) la création de silhouette 2D et/ou de maquettes anatomiques 3D pour la Guadeloupe et/ou la Martinique.

Actions	Pilote(s)	Décisions
	Animation PNA	10. met à jour la page « Outils pédagogiques » pour inclure les outils de la Martinique.
	CibleS	11. finalise la stratégie et le plan de communication du PNA qui seront communiqués au RTM sur les trois territoires, et assiste l'équipe d'animation des RTM pour la mise en œuvre des actions de lancement et d'entretien sur la base des ressources financières disponibles et des priorités d'action fixées aux COTEC.
Action 34 Créer et animer un site internet et/ou des réseaux sociaux TM communs pour l'ensemble des territoires du PNA	Antilles	
	Animation PNA	12. poursuit l'administration et la mise à jour des sites internet des RTM et du fond documentaire (+ cf. décision n°10 sur les outils pédagogiques).
	Guadeloupe / Saint-Martin	
	Animation PNA	13. poursuit l'animation régulière de la page Facebook du réseau tortues marines Guadeloupe et adapte son contenu au besoin des associations en matière d'implication bénévole.
	Martinique	
	Animation PNA	14. poursuit l'animation régulière de la page Facebook du réseau tortues marines Martinique .
Action 35 Mettre en place des outils et actions spécifiques pour les élus, techniciens des collectivités, les professionnels de la pêche, du nautisme et du tourisme	Antilles	
	CibleS	Cf. décision n°11
Action 36 Étudier les aspects socio-économiques des tortues marines et valoriser les données auprès des décideurs	Antilles	
	CT sensibilisation	15. ne plébiscite pas cette action parmi les priorités en 2022

1. Introduction

Nicolas PARANTHOËN (animation PNA) accueille et remercie les participants pour leur présence à cette commission thématique organisée en visio-conférence, qui a l'avantage de pouvoir associer les partenaires des trois territoires du PNA.

Réseau : tour de table (cf. Annexe 1 – Liste des 25 participants).

Nicolas PARANTHOËN (animation PNA) rappelle la proposition des [Comités techniques \(COTEC\) n°3 en 2020](#) et validée en [Comité de pilotage](#) : une réunion, appelée « commission thématique », est organisée pour chaque volet du PNA (*i.e. conservation, connaissance et sensibilisation*) et commune aux 3 territoires, en préparation des COTEC. Il s'agit pour les acteurs des réseaux tortues marines de Guadeloupe et de Martinique d'y **présenter le bilan des actions menées en 2021 et de proposer les actions à poursuivre ou démarrer en 2022**.

L'équipe d'animation du PNA **compilera les propositions des commissions thématiques, fera leur estimation budgétaire** et les présentera au COTEC Guadeloupe/Saint-Martin d'un côté et Martinique de l'autre. Sur la base des financements disponibles ou à rechercher sur chaque territoire, **les membres des COTEC prioriseront les propositions d'actions**, qui seront enfin présentées au **COPIL pour valider le programme d'actions 2022 par territoire**.

Les enjeux, objectifs et actions qui figurent au volet « sensibilisation » du PNA sont rappelés, au même titre que [l'ordre du jour](#).

2. Volet mise en œuvre et organisation du PNA

1. Action 5 : Formaliser le réseau tortues marines

Priorité
2

Bref rappel de l'action :

- a) Identifier les membres de ce réseau et leur statut
- b) Identifier les objectifs, besoins et obligations du réseau
- c) Rechercher s'il existe un cadre juridique adapté à ces besoins et obligations
- d) Mettre en place un cadre ou, le cas échéant, définir les règles de fonctionnement d'un réseau non formel (ex : charte)
- e) Communiquer autour de l'organisation et des missions du Réseau tortues marines

N. PARANTHOËN (animation PNA) rappelle la [décision n°14 des derniers COTEC](#). Une consultation a été lancée sur chaque territoire en 2021 pour définir une stratégie et un plan de communication. L'agence CibleS retenue a constaté un manque de lisibilité sur la composition des réseaux tortues marines, avec une communication parfois diffuse et mal maîtrisée. La communication externe est apparue comme un enjeu, à commencer par l'**identification claire des membres des RTM via la signature d'une charte**. Un projet de charte définissant les objectifs et missions des RTM de chaque territoire a été rédigé et soumis à l'avis des membres pressentis par email le 04 octobre. Une version finale tenant compte des avis reçus sera soumise à validation et signature des membres qui le souhaitent lors des COTEC (25 novembre en Martinique et 7 décembre en Guadeloupe/St-Martin).

E. NJOH ELLONG (animation PNA) précise que l'objectif principal de ces chartes est d'identifier les acteurs membres et de maîtriser la communication pour qu'elle soit cohérente au sein des réseaux.

Les chartes rappellent leurs missions, le règlement intérieur, la procédure d'inclusion, de démission ou d'exclusion des membres ainsi que leurs droits et devoirs au sein du réseau. Jusqu'ici les RTM n'avaient aucun cadre (ou ils ont été oubliés), n'importe qui pouvait donc se revendiquer du RTMG/RTMM et utiliser son image. Cela a été à l'origine de problèmes dans la communication externe. Les chartes visent donc à améliorer le fonctionnement et la communication du réseau, et d'en protéger ses futurs membres « officiels ».

C. RINALDI (Evasion Tropicale) signale qu'une lettre recommandée pour présenter sa démission du RTM serait un peu lourde et propose de retenir **l'envoi d'un email**. Elle souhaite aussi une précision sur les **structures commerciales** qui pourraient faire partie du RTM, ce qu'elle désapprouve pour éviter l'utilisation de l'image du RTM à des fins commerciales sans avoir une forte implication sur les actions, comme cela avait pu être le cas avec le label « Kozé toti ». Elle souhaite également s'assurer qu'un acteur portant des actions, outils ou événements sans financement de l'animation du PNA puisse **communiquer au nom du RTM**.

E. NJOH ELLONG (animation PNA) précise qu'il y a **une charte par territoire**, il est donc possible de prendre en compte des spécificités territoriales dans leur rédaction. Concernant la démission par lettre recommandée, ce choix a été fait pour l'aspect officiel mais peut tout à fait être revu à la faveur d'un email. Il est proposé d'inclure des **acteurs socio-professionnels** afin que les RTM conservent la main sur l'ensemble de la communication. Aujourd'hui, beaucoup d'acteurs socio-professionnels indiquent faire partie du réseau alors que c'est injustifiable sans document l'attestant. La charte et sa procédure d'adhésion et d'agrément (validation des candidatures par les membres des COTEC puis par le COPIL) au cas par cas permet de maintenir **la diversité d'acteurs qui font les RTM tout en sélectionnant ses membres**. Concernant les actions non financées par l'animation du PNA, si la communication est faite au nom d'un RTM, elle doit simplement respecter les règles du réseau (action approuvée par le RTM en COTEC/COPIL par exemple). Cela permet une cohérence de la communication externe et d'éviter les doublons. Les structures restent bien sûr autonomes pour communiquer en leur nom propre sur leurs actions.

C. LALLEMAND (Kap Naturel) explique qu'intégrer les socio-professionnels peut poser problème car tous les acteurs n'auront pas la même implication. Il peut être intéressant de **créer des collèges par catégories de statut et d'actions** au sein du réseau. Il est effectivement important d'encadrer la communication. Les socio-professionnels, notamment du secteur touristique, pourraient être associés ou recommandés par le RTM sans en faire directement partie (cf. label Kozé Toti).

J. PAUWELS (animation PNA) explique aux acteurs martiniquais ce qu'est le dispositif « Kozé toti ». Issu d'une prestation financée par l'ONCFS au cours du précédent PNA, il s'agissait d'un projet de labellisation de socio-professionnels pour reconnaître des pratiques respectueuses des tortues marines, voire une implication dans leur préservation. La charte des RTM vise un objectif différent du label « Kozé toti ». Il ne faut pas fermer la porte à ce que des socio-professionnels puissent rejoindre le RTM. Or il ne s'agit pas d'un label pour identifier les socio-professionnels, notamment touristiques, qui respectent les tortues dans leurs activités, mais bien **d'une adhésion et d'une identification des acteurs œuvrant concrètement à la conservation et la connaissance des tortues marines**. Des bureaux d'études et auto-entreprises sont par exemple des structures commerciales parfois très impliquées dans les actions des RTM. En outre, la charte ne va pas immédiatement résoudre tous les problèmes d'utilisation de l'image du réseau, mais il s'agit d'une première base avec un document sur lequel on pourra s'appuyer.

A. PICAN (Kap Naturel) demande quel serait l'intérêt pour les structures d'adhérer au RTM et **quels seraient les moyens de coercition** pour limiter les problèmes d'utilisation de l'image du réseau.

E. NJOH ELLONG (animation PNA) rappelle que c'est une charte d'identification des membres « officiels » et de communication. Il existe déjà des personnes qui utilisent l'image du réseau sans qu'on puisse dénoncer même moralement leur action, en l'absence de document. La charte sera déjà une avancée pour réguler cette communication. Il faudra ensuite la faire vivre et la faire évoluer.

N. PARANTHOEN (animation PNA) répond qu'une charte repose sur des **obligations essentiellement morales**. Les moyens de coercitions sont donc eux-mêmes moraux mais peuvent aussi trouver des **leviers indirects**. Par exemple, certains financeurs pourraient uniquement accepter de financer des actions en faveur des tortues marines au bénéfice de structures membres des RTM pour s'assurer que les actions prévues dans le projet s'inscrivent dans la cohérence globale du PNA et sont validées par sa gouvernance.

M. BRASSY (Carbet des Sciences) comprend qu'il ne s'agit pas d'un label mais d'une façon de travailler tous ensemble et de communiquer dans le même sens. En Martinique, de nouveaux acteurs émergent depuis 1 ou 2 ans. **La charte serait également un document utile pour leur expliquer le fonctionnement du réseau et sa communication**. Elle prend aussi l'exemple des **clubs de plongée** parmi les acteurs socioprofessionnels, dont certains sont très impliqués dans les actions. Il faudrait aussi ajouter les **services de police et de secours** (pompiers, etc.).

E. NJOH ELLONG (animation PNA) précise que la liste des statuts possibles des membres indiqués dans le projet de charte n'est pas exhaustive. La signature et une présentation des actions de chaque membre adhérent fera l'objet d'une page dédiée annexée à la charte.

M. LAURENT (DEAL 971) précise qu'il faut considérer la possibilité de recours au logo du RTM sur la base de la validation ou non par la gouvernance du PNA de l'intervention concernée. Les actions, même de membres du RTM, qui n'ont pas été validées dans le cadre du PNA, ne pourront pas être valorisées avec le logo du réseau. La charte de communication sur ces actions est bien précise.

C. LALLEMAND (Kap Naturel) réitère son idée de **créer des collèges dans le RTM**. Par expérience, elle alerte sur la difficulté de garantir une communication des membres contrainte aux actions « RTM – PNA ».

C. RINALDI (Evasion Tropicale) conclut que la charte est très bien dans son objectif premier. Elle permettra de mieux contrôler et professionnaliser la communication : par communiqué de presse / 1 seule parole. Elle estime qu'il faut dans un premier temps la centrer sur les acteurs historiques et éventuellement intégrer ensuite de nouveaux membres.

E. NJOH ELLONG (animation PNA) indique que c'est ce qui est prévu. Si la charte est validée aux prochains COTEC et COPIL, les membres historiques pourront dès lors y être inscrits sous validation de ces mêmes COTEC et COPIL. L'inscription d'acteurs supplémentaires se fera plus tard.

Avis de la commission thématique SENSIBILISATION 2021 [Action 5] :

01. La CT « sensibilisation » est favorable à la création d'une charte des Réseaux Tortues Marines. L'animation du PNA prend en compte les avis reçus par la commission et ceux qui seront émis par réponse au mail du 04 octobre pour présenter une version finale à valider et signer par les membres qui le souhaitent aux COTEC 2021.

Priorité
2

2. Action 6 : Animer le réseau d'acteurs

Bref rappel de l'action :

- a) Réunir les acteurs des territoires autour d'actions concrètes
- b) Valoriser le travail des membres du réseau
- c) Aller à la rencontre des acteurs
- d) Organiser des réunions thématiques
- e) Développer des outils et supports de communication interne et externe
- f) Faire connaître le réseau à l'extérieur du territoire et échanger avec d'autres réseaux

N. PARANTHOEN (animation PNA) rappelle la décision n°63 des derniers COTEC : « selon les ressources humaines disponibles, l'animation du PNA met en place une lettre d'information semestrielle à destination du réseau et du grand public ». Cette action n'a pas été mise en place en 2021. Il demande aux membres de la commission leur avis sur la mise en place d'une newsletter au regard des outils de communication déjà existants (site internet, pages Facebook, liste de diffusion).

C. LALLEMAND (Kap Naturel) trouve que l'idée d'une newsletter est très bien mais se demande si cela ne va pas faire doublon avec les autres outils, dont la page Facebook.

M. BRASSY (Carbet des Sciences) demande comment la newsletter serait diffusée : par email ou publication sur le site internet ? L'envoi d'emails génère une pollution avec le stockage dans les boîtes. Elle estime qu'un **compte Instagram et/ou Twitter** aurait plus d'intérêt pour toucher un public différent. Facebook touche plutôt la tranche des 30-60 ans. Elle demande s'il vaudrait mieux s'investir sur une newsletter ou sur **plus de présence sur les réseaux sociaux** avec un Community manager.

N. PARANTHOEN (animation PNA) rappelle la décision n°64 des derniers COTEC : « l'animation du PNA créé une liste de diffusion email du Réseau Tortues Marines des Antilles françaises ». La liste a été créée en juillet 2021. Elle compte 337 abonnés qui ont été inscrits d'office, avec 30 inscriptions et 28 désinscriptions depuis sa création. La liste des abonnés est disponible sur [l'annuaire des RTM](#) disponible dans l'[espace réservé aux membres](#) du site internet (**mot de passe : pnatmaf**). La liste continuera d'être mise à jour. La liste de diffusion permet de diffuser des informations sur l'actualité des réseaux, de partager des rapports, des appels d'offres, etc. L'équipe d'animation essaiera de limiter ses envois à 2 mails par semaine pour éviter la surcharge des boîtes mail.

C. LALLEMAND (Kap Naturel) approuve cette mailing liste. Cependant, les réponses de certains sont adressées par défaut à toute la liste.

N. PARANTHOEN (animation PNA) a modifié ce paramètre pour qu'une réponse soit envoyée uniquement à l'expéditeur par défaut. Une modération pourra être mise en place pour éviter le spamming. Au vu des outils existants, il retient que la diffusion d'une newsletter n'est pas plébiscitée.

C. RINALDI (Evasion Tropicale) nuance cet avis. Elle n'utilise pas les réseaux sociaux mais elle est abonnée à des newsletters dont celle de la réserve de Saint-Martin par exemple qui paraît tous les 6 mois. Une newsletter annuelle avec les points importants de réalisation serait intéressante. Pour les personnes qui n'ont pas d'ordinateur, il est important de communiquer via les médias (télévision, radio).

Avis de la commission thématique SENSIBILISATION 2021 [Action 6] :

02. La CT « sensibilisation » propose la mise en place d'une newsletter annuelle qui fait le bilan des activités du réseau. Ce bilan sera accessible depuis les sites internet pour éviter l'envoi d'emails.

03. L'animation du PNA met régulièrement à jour la liste de diffusion tortuesmarinesantilles@framalistes.org qu'elle modère pour éviter la surcharge d'emails.

Priorité
1

3. Volet sensibilisation

1. Action 33 : Poursuivre les actions de sensibilisation auprès du grand public et des scolaires

Bref rappel de l'action :

- a) Organiser et mettre en œuvre le plan d'action « sensibilisation » chaque année (campagnes de communication et d'animations grand public et scolaires, manifestations, newsletters, articles, etc.)
 - b) Développer des supports variés et adaptés (améliorer les supports existants, développer de nouveaux outils, mutualiser les outils à l'échelle régionale et nationale)
 - c) Effectuer un bilan des actions de sensibilisation chaque année
1. Animations scolaires et grand public

Guadeloupe

N. PARANTHOEN (animation PNA) rappelle la décision n°65 des derniers COTEC : « L'association Kap Naturel poursuit la coordination de la mise en œuvre des animations scolaires lors du premier semestre 2021 » ainsi que la décision n° 68 : « le COTEC propose que l'animation du PNA lance une consultation pour une prestation d'animations mutualisant les publics ciblés (marché commun pour les animations scolaires et du stand de sensibilisation « la caravane des tortues marines »).

Cécile LALLEMAND (Kap Naturel) présente le bilan des animations scolaires 2019-2021¹ et l'état d'avancement des animations scolaires et grand public 2021 dans le cadre de prestations ONF. Ces animations sont assurées par un groupement d'associations et coordonnées par Kap Naturel. Les restrictions sanitaires ont nécessité la prolongation de la prestation 2019-2020 par avenant jusqu'en mai 2021. Chaque association (To-Ti-Jon, École de la mer, Titè) est autonome dans la communication et l'organisation de ses animations, avec une répartition territoriale des interventions. Elles doivent remplir et remonter une fiche bilan et des photos pour rendre compte de chaque intervention. Au total, le bilan fait état de **332 heures** d'intervention réalisées entre octobre 2019 et fin mai 2021, via **138 interventions en classe (88%) et 12% sur le terrain**, par 33 intervenants membres des associations **Tò-Ti-Jòn (35,8%), Kap Naturel (57,5%) et l'École de la Mer (6,6%)**. Ces interventions ont essentiellement ciblé l'élémentaire (CP à CM2) et dans une moindre mesure les collèges. Au total, **4 130 enfants** ont ainsi pu être touchés.

Kap Naturel est de nouveau prestataire pour la coordination d'animations de **juillet à décembre 2021**. Un total de **120h d'animations** est prévu pour **sensibiliser les scolaires mais aussi le grand public**. Cette prestation permettra de lancer l'utilisation de la **caravane tortues marines**, nouvelle sur le territoire guadeloupéen. Dans le cadre de cette prestation, Kap Naturel est de nouveau chef de file et travaille en groupement avec 4 associations : Ecolambda, To-Ti-Jon, le Gaiac et l'École de la mer.

N. PARANTHOEN (animation PNA) propose à la commission qu'une nouvelle consultation soit lancée pour l'année 2022 sous le même format (animations scolaires et grand public). Un financement est

¹ [Kap Naturel 2021. Actions de sensibilisation des scolaires pour des enjeux de conservation des tortues marines et de leurs habitats en Guadeloupe. Rapport de mission 2019-2021](#)

déjà sécurisé sur le programme FEDER. Toutefois, étant donné sa clôture fin 2022, la prestation ne pourra probablement pas s'étendre au-delà de fin septembre 2022.

C. LALLEMAND (Kap Naturel) indique qu'a priori Kap Naturel serait intéressée pour continuer en 2022 la coordination des animations telle qu'elle est réalisée actuellement.

C. RINALDI (Evasion Tropicale) constate que cette organisation fonctionne bien et félicite le travail réalisé. Elle indique que l'association Evasion Tropicale n'y prend pas part par manque de moyens humains pour l'action proposée. L'association réalise cependant des animations et de la sensibilisation sur son secteur de la côte sous le vent. Elle précise aussi que s'il y a des demandes d'animations scolaires ou autres sur le secteur de la côte sous le vent, l'association Evasion Tropicale les fera.

Avis de la commission thématique SENSIBILISATION 2021 [Action 33] :

04. Kap Naturel poursuit la coordination des 120 heures d'animations scolaires et grand public prévues avec les associations partenaires jusqu'au 31 décembre 2021.

05. La CT « sensibilisation » propose que l'animation du PNA lance d'une nouvelle prestation pour la réalisation d'animations scolaires et grand public sur la période de janvier à septembre 2022 sur financement FEDER.

Saint-Martin

V. OLIVA (AGRNSM) a organisé une réunion en début d'année avec l'ensemble des établissements scolaires de Saint-Martin de la maternelle au lycée. **14 établissements scolaires** sur les 38 existants ont répondu à l'appel et ont pu bénéficier d'animations. L'AGRNSM a aussi fait de la sensibilisation dans des **centres de formation, des entreprises et auprès de socio-professionnels touristiques**. 4 animations grand public ont permis de toucher 65 participants avec 2 sorties terrain à l'occasion de la fête de la nature organisée par EDF. Un des projets phare de l'année est la réalisation d'un **reportage** pour alerter sur les dangers liés aux activités humaines sur les tortues marines par 21 enfants d'une classe de CE1 ([lien vidéo](#)). Un projet similaire axé sur les habitats doit être réalisé en 2022 avec une autre classe. L'AGRSM est intervenu auprès de **22 classes** et 4 groupes d'animations ont eu lieu soient **38,5h d'interventions dédiées** aux tortues marines. Un nouvel outil de sensibilisation a été créé : un **modèle anatomique de tortue caouanne** en polymères ainsi que des tortillons et des œufs pour expliquer dans les classes la biologie de l'espèce. Cet outil a coûté 1 300 € (hors frais de transport). Ce projet a été financé par des mécènes sensibles aux problématiques de préservation.

N. PARANTHOEN (animation PNA) rappelle que le financement FEDER de Guadeloupe n'est pas éligible à Saint-Martin et demande si des financements sont déjà fléchés pour 2022 afin de continuer les actions de sensibilisation engagées.

V. OLIVA (AGRNSM) indique qu'un **projet TEMEUM** a été déposé pour financer, entre autres, un projet pédagogique axé sur le diagnostic de site de ponte de tortues marines.

Avis de la commission thématique SENSIBILISATION 2021 [Action 33] :

06. L'AGRNSM poursuit ses animations à Saint-Martin et mène un projet pédagogique sur l'habitat des tortues marines sous réserve d'un financement (projet TeMeUm déposé).

Martinique

N. PARANTHOEN (animation PNA) rappelle la décision n°66 des derniers COTEC : « L'association le Carbet des Sciences poursuit la coordination de la mise en œuvre des animations mutualisant les cibles (13 jours d'animations du stand de sensibilisation « caravane des tortues marines » et 15 jours d'animations scolaires), et organise et anime si besoin la formation de nouveaux animateurs ».

Mathilde BRASSY (Carbet des Sciences) présente le bilan provisoire des animations scolaires et de l'animation de la caravane « tortues marines ». L'itinérance de la caravane « tortues marines » a eu lieu de janvier 2020 à octobre 2021. Une demande de report a été faite jusqu'au 31 décembre 2021. **6 associations** sont intervenues (Coco an dlo, ROTS, POEMM, CDS, L'Assomer, Reflets d'culture). **13 nouveaux animateurs** ont ainsi été formés en 2021. Le Carbet des sciences organise les manifestations grand public et l'itinérance de la caravane et recueille aussi les demandes des écoles.

9 journées ont été réalisées auprès du **grand public**, soient **82h d'animation**. Les contraintes sanitaires (14 semaines d'arrêt) ont compliqué la mise en œuvre des animations : 69% de l'objectif initial est atteint à ce jour. **7 journées** d'animation ont eu lieu auprès de **scolaires et de centres aérés** avec une augmentation des demandes depuis la rentrée scolaire 2021-2022 grâce à une **meilleure visibilité sur le site internet du RTM** et une **communication du CDS auprès des établissements scolaires** avec l'envoi du catalogue des animations. 46% de l'objectif initial a été atteint.

De façon globale la caravane remplit ses objectifs et rencontre un réel succès auprès de ses visiteurs. Les temps d'échanges sont suffisamment longs pour être constructifs et permettre la transmission de connaissances. Cependant, le savoir n'induit pas forcément un changement comportemental immédiat. Cette action doit être pérenne et plus fréquente sur les sites très fréquentés comme l'Anse Dufour pour que l'on puisse observer de véritables changements des usagers du littoral, qu'ils soient résidents ou touristes. Les messages doivent être répétés plusieurs fois pour qu'ils soient retenus et suivis d'actions. Cette action de communication a également eu l'avantage de créer des moments d'échanges, de partage et de synergie entre les acteurs du RTMM (associations et collectivités) et d'homogénéiser ses messages.

J. PAUWELS (animation PNA) demande ce qu'est le **catalogue des animations** évoqué par Mathilde et s'il est possible de le transmettre.

M. BRASSY (Carbet des Sciences) explique qu'il s'agit de fiches d'animations conçues pour tous les ateliers proposés par le Carbet des Sciences et à destination du plus grand nombre, dont les scolaires. Le catalogue est disponible sur le site internet de l'association. Elle ajoute être déçue de l'absence des associations participants aux animations à cette commission thématique.

N. PARANTHOEN (animation PNA) propose qu'une nouvelle consultation soit lancée en 2022 sous le même format avec des animations scolaires et grand public. Un financement de la CTM est déjà sécurisé pour cette action au titre du programme CCT.

M. BRASSY (Carbet des Sciences) indique que l'association répondra à cette consultation.

Avis de la commission thématique SENSIBILISATION 2021 [Action 33] :

07. Le Carbet des sciences poursuit la coordination des animations scolaires et grand public prévues avec les associations partenaires jusqu'au 31 décembre 2021.

08. La CT « sensibilisation » propose que l'animation du PNA lance d'une nouvelle prestation pour la réalisation d'animations scolaires et grand public sur la période de janvier à décembre 2022 sur financement de la CTM au titre du CCT.

2. Événementiel sur la pollution lumineuse

Martinique

N. PARANTHOEN (animation PNA) rappelle la décision n°67 des derniers : « Compte-tenu du contexte sanitaire, le Carbet des Sciences reporte à 2021 l'opération « Rallumons les étoiles du Diamant » pour sensibiliser les citoyens locaux à la problématique des nuisances lumineuses ».

M. BRASSY (Carbet des Sciences) présente l'opération « Rallumons les étoiles au Diamant ». Cette opération fait l'objet d'une convention avec l'ONF, sur co-financement de la DEAL et EDF. Elle a pour objectif l'extinction de l'éclairage public sur 400 m de linéaire côtier de la ville du Diamant, de 18h à 6h le lendemain matin via un arrêté municipal. Cette action initialement prévue sur la fin d'année 2020 s'inscrit dans le cadre d'une programmation globale avec l'installation de la caravane de sensibilisation tortue marine de 14 à 17h, suivie d'une balade crépusculaire sur la plage du Diamant de 17h à 18h30, puis d'un *Bokantaj* à l'ancienne école de DIZAC où sera diffusé un court métrage suivi de courtes interventions d'experts sur différents sujets dont les tortues marines. Le confinement en 2020 a obligé la mise en place d'une manifestation virtuelle avec un webinaire en deux parties. 41 personnes se sont connectées en direct, 670 personnes ont été touchées sur Facebook et 122 sur la chaîne Youtube de l'association (liens vers les conférences : https://youtu.be/cPwo45P1K_Y et <https://youtu.be/kDQYUFnfATO>).

Il était prévu une manifestation en présentiel le 09 octobre 2021 à l'occasion du « Jour de la Nuit » mais les conditions sanitaires ne permettent pas l'installation de la caravane et d'une ballade crépusculaire sur la plage. Un **report de la manifestation est prévu le 17 décembre 2021** avec un nombre limité d'inscrits pour le respect des règles sanitaires.

N. PARANTHOEN (animation PNA) souligne que l'on pense souvent à la sensibilisation par des animations dans un format « classique », les opportunités plus transversales comme celles présentées par M. BRASSY peuvent aussi être intéressantes à mettre en œuvre.

3. Supports de communication physiques et numériques

N. PARANTHOEN rappelle la décision n°69 des derniers COTEC : « LE COTEC s'exprime concernant la réalisation de supports de communication physiques ou numériques tels que (i) un spot vidéo et/ou (ii) le partage d'un encart publicitaire sur l'annuaire nautique Ti'Ponton et (iii) des sets de table à destination des commerçants de bord de plages fréquentée par les usagers et les tortues marines en alimentation (ou reproduction). En l'absence d'avis contraire, l'animation du PNA envisagera la réalisation de tout ou partie de ces supports selon les ressources humaines et financières disponibles ».

Antilles

S. MARTIN-PIGEONNIER (animation PNA) présente les supports de communication disponibles en Martinique et en Guadeloupe pour les RTM. L'équipe d'animation des PNA stocke des kakémonos, des panneaux divers, des silhouettes de tortues, des kits pédagogiques, des bâches et la caravane « tortues marines » (les précisions sur le nombre et contenu de chaque support est indiqué dans le diaporama, diapositives n°45 à 64). De nombreux supports de communication sont aussi disponibles comme des dépliants à destination des pêcheurs et du grand public, des livrets, des tee-shirts, des sets de table en Martinique et des autocollants. Un bilan des actions médiatiques est également présenté : communiqués de presse, encarts publicitaires, interview sur la chaîne Eclair TV, etc.

N. PARANTHOEN (animation PNA) demande aux acteurs présents s'ils souhaitent récupérer des supports pour les diffuser au plus grand nombre ou les utiliser pour les animations.

A. PICAN (Kap Naturel) indique que parmi les supports multimédias disponibles sur le site internet du RTMG, une **présentation PowerPoint** un peu ancienne mériterait d'être mise à jour et harmonisée pour tous les acteurs du réseau. Actuellement chaque association utilise ses propres présentations.

C. RINALDI (Evasion Tropicale) indique que dans l'inventaire réalisé, il manque un **carnet pédagogique de 16 pages** réalisé par Evasion Tropicale et elle aimerait qu'il soit réédité en 5 000 exemplaires, soit environ 1 000 à 1 500 €. Elle aimerait aussi que l'**autocollant « Pa woulé asi sab-la »** soit réédité.

C. LALLEMAND (Kap Naturel) confirme qu'un diaporama commun à tous les animateurs du réseau est nécessaire pour homogénéiser les contenus des animations. C'est un support très utilisé pour les animations. Il faudrait les améliorer avec de nouvelles images et vidéos. Les **kits pédagogiques créés en Guadeloupe et destinés aux enseignants sont en mauvais état et devraient être refaits**. Il serait aussi intéressant de faire un manuel à distribuer aux nouveaux animateurs comme des supports de formation.

M. BRASSY (Carbet des Sciences) précise qu'en Martinique il n'y a pas de silhouettes 2D mais des **maquettes 3D en résine** qui sont fragiles (une tortue luth et une tortue verte) donc plutôt destinées aux expositions longue durée, ainsi qu'une peluche qui pourrait être associée à la caravane en attendant mieux. Une **maquette anatomique comme celle de Saint-Martin serait optimale en termes d'attractivité**.

Mathilde indique que les kits pédagogiques sont assez différents en Guadeloupe et en Martinique. **Ceux de Guadeloupe sont destinés aux enseignants** et contiennent des séquences et activités qu'ils peuvent réaliser en autonomie. Le **kit pédagogique créée en Martinique est destinée aux animateurs** (chaque structure participante en a une) et contient les présentations et supports nécessaires aux animations (dont les supports numériques sur clé USB). Certaines pièces abîmées de cette mallette doivent d'ailleurs être rééditée (ex : pions du jeu de l'oie). La réédition des kits pédagogiques destinés aux enseignants pour la Guadeloupe intéresse également la Martinique.

N. PARANTHOEN (animation PNA) indique que les silhouettes de tortues marines de Guadeloupe ont été réalisées de façon artisanale par Thierry Guthmuller, un artiste et bénévole du réseau décédé récemment.

Avis de la commission thématique SENSIBILISATION 2021 [Action 33] :

09. Sur la base de l'inventaire réalisé par l'animation du PNA, **les associations chargées de coordonner les animations en Guadeloupe, Martinique et Saint-Martin** se rapprochent de l'animation du PNA pour dresser la liste budgétisée des supports pédagogiques et de communication à créer, commander ou rééditer en 2022, dont :

- (i) la mise à disposition ou l'élimination des supports existants (flyers, etc.),
- (ii) la réédition de tout ou partie du kit pédagogique destinés aux enseignants d'une part, et du kit destiné aux animateurs d'autre part, pour les 3 territoires, dont la création d'une nouvelle présentation powerpoint pour le kit « animateur » en Guadeloupe,
- (iii) la réédition de carnets pédagogiques réalisés par Evasion Tropicale en 5 000 exemplaires et la réédition de l'autocollant « *Pa woulé asi sab-la* » pour la Guadeloupe,
- (iv) la reproduction de certains supports abîmés de la caravane en Martinique,
- (v) la création de silhouette 2D et/ou de maquettes anatomiques 3D pour la Guadeloupe et/ou la Martinique.

10. **L'animation du PNA** met à jour la page « Outils pédagogiques » pour inclure les outils de la Martinique.

4. Stratégie et plan de communication PNA par territoire

Anne-Emmanuelle ZAMEO présente son agence CibleS, sa méthodologie de travail et les livrables rédigés pour aboutir au plan de communication détaillant les actions à réaliser ainsi que les coûts associés. Ce travail a été fait en premier lieu en Martinique et il est en cours en Guadeloupe et à Saint-Martin. Elle préconise de travailler l'image des tortues marines auprès des instagrammeurs et youtubeurs qui sont les nouveaux leaders d'opinion. Le message à faire passer est que « si on aime les tortues, on les laisse tranquilles ». Le plan de communication propose des relations avec la presse, la diffusion d'un film, la sensibilisation des institutionnels ainsi que la poursuite des animations scolaires et de la caravane pour le grand public. Le plan de communication de Martinique sera mis en œuvre dès octobre 2021 et un plan d'actions d'entretien sera mis en place en 2022. Un bilan des différentes actions sera rédigé avec l'ensemble des indicateurs de mesure, pour montrer aux réseaux et à la presse les enjeux de protection des espèces.

A-E. ZAMEO (CibleS) constate par ailleurs qu'il y a beaucoup de supports différents, ce qui peut conduire à de la confusion. Elle souligne aussi que les sets de table dans les restaurants nécessitent beaucoup d'impressions ce qui va à l'encontre des valeurs écologiques défendues par les réseaux. Les kakémonos etc., sont indispensables et de bons outils de communication. Concernant les flyers, il faut en discuter pour ne pas en imprimer trop (aspect écologique), mais à ne pas exclure si cela a un réel intérêt d'après les retours sur le terrain. Pour affiner son analyse et mieux évaluer les supports à réimprimer/refaire ou non, elle aura besoin de ce retour de terrain notamment via M. BRASSY et C. LALLEMAND.

A. PICAN (Kap Naturel) demande quelle sera la stratégie de travail avec les médias : l'équipe d'animation est-elle la porte d'entrée du RTM pour les médias ou est-ce que ce pourra aussi être les associations ? Selon la charte, les contenus de communication mentionnant le RTM devront être validés par l'équipe d'animation. Inversement, elle souhaiterait que l'animation du PNA demande une validation préalable des associations concernées lorsqu'elle communique à leur sujet.

AE. ZAMEO (CibleS) répond que l'équipe d'animation sera un interlocuteur privilégié auprès des médias mais pas nécessairement le seul. En fonction des disponibilités et des sujets, la parole pourra être donnée à d'autres acteurs pour communiquer au nom du RTMG. L'essentiel est que les éléments de langage soient connus par l'intervenant pour une communication cohérente et convergente en termes d'objectifs de communication. Ces éléments de langage sont proposés par CibleS.

E. NJOH ELLONG (animation PNA) ajoute que les plannings d'interventions médias ne sont pas encore établis, le travail en cours. Plusieurs acteurs pourraient effectivement intervenir.

N. PARANTHOEN (animation PNA) suggère qu'il serait opportun que des acteurs antillais soient mis en avant pour intervenir dans les médias, cela semble plus indiqué pour que le public cible s'identifie aux intervenants. Concernant la validation des communications au sujet des associations, c'est bien sûr le fonctionnement voulu. L'équipe d'animation s'excuse s'il y a eu des faux-pas.

M. BRASSY (Carbet des Sciences) revient sur les sets de table qui dans leur première version étaient plastifiés et réutilisables, mais se dégradaient rapidement. La seconde version a donc été faite sur papier mais effectivement d'un point de vue écologique, ce n'est pas optimal. On pourrait creuser l'idée de support non-jetables qui puissent être lavés. Concernant les kits pédagogiques, elle n'est pas certaine qu'il faille dupliquer l'outil Martinique en Guadeloupe qui a déjà de nombreux supports existants. De plus, elle indique que le kit enseignant de Guadeloupe est très bien et très complémentaire à celui de Martinique à l'usage des animateurs.

F. GUIOUGOU (Le Gaïac) est arrivé en cours de réunion, il remercie N. PARANTHOEN de vouloir mettre les acteurs antillais en valeur pour sensibiliser le public. Il ajoute qu'il est important d'impliquer plus les antillais, et que les caravanes sont bien adaptées au grand public mais pas aux scolaires.

C. LALLEMAND (Kap Naturel) est d'accord avec l'intervention de M. BRASSY concernant la complémentarité des kits pédagogiques de Guadeloupe et Martinique. Elle rappelle aussi un projet à l'initiative de l'agence de communication Natura Media (Nathalie LAMY) qui voulait faire des petits reportages sur des thématiques environnementales avec des personnalités connues par la population (ex : chanteur) pour appuyer les messages de sensibilisation.

F. GUIOUGOU (Le Gaïac) veut éviter l'homogénéisation extrême des messages pour laisser s'exprimer la particularité de chaque secteur du réseau.

E. NJOH ELLONG (animation PNA) explique que tous les membres du réseau doivent avoir les mêmes éléments de langage et les mêmes messages mais bien sûr en conservant les spécificités de chaque territoire et de chaque secteur. L'idée d'un ambassadeur du réseau a aussi été envisagée avec CibleS mais remise à plus tard car le contexte sanitaire actuel n'y est pas propice. À l'heure actuelle les interventions des personnalités sont plutôt orientées vers les enjeux sanitaires.

A. BRADOR (PNMM) indique que la situation sanitaire permet actuellement de diminuer le dérangement des tortues marines de manière importante, mais nous devons préparer le retour du public sur les plages d'un point de vue de la communication. La sortie du confinement sera certainement un moment où la population aura envie de liberté et de sorties. Les éléments de langage pourraient s'inspirer de ce besoin de liberté des personnes et faire le parallèle avec celui des tortues.

AE. ZAMEO (CibleS) note l'idée et le message qui est sympathique, à voir comment il pourrait être utilisé.

NB : ajout post-réunion : les stratégies et plans de communication ont été finalisés (versions sans les budgets ci-dessous) :

- [CibleS 2021. Détermination d'une stratégie globale de communication pour le Plan National d'Actions en faveur des tortues marines \(2021-2022\). Guadeloupe et Saint-Martin](#)
- [CibleS 2021. Détermination d'une stratégie globale de communication pour le Plan National d'Actions en faveur des tortues marines \(2021-2022\). Martinique](#)

Avis de la commission thématique SENSIBILISATION 2021 [Action 33] :

11. CibleS finalise la stratégie et le plan de communication du PNA qui seront communiqués au RTM sur les trois territoires, et assiste l'équipe d'animation des RTM pour la mise en œuvre des actions de lancement et d'entretien sur la base des ressources financières disponibles et des priorités d'action fixées aux COTEC.

2. Action 34 : Créer et animer un site internet et/ou des réseaux sociaux TM communs pour l'ensemble des territoires du PNA

Priorité
2

Bref rappel de l'action :

- a) Mutualiser les deux sites internet existants afin de créer un portail commun pour les Antilles
- b) Actualiser régulièrement le site internet et/ou les réseaux sociaux
- c) Favoriser la participation des acteurs pour faire remonter l'ensemble des informations, images, évènements et bilans d'actions

Antilles

N. PARANTHOEN (animation PNA) rappelle la décision n°70 des derniers COTEC : « L'équipe d'animation mutualise les sites internet des réseaux tortues marines Guadeloupe et Martinique pour créer un portail d'accueil commun tout en conservant des rubriques dédiées à chaque territoire » et la décision n°71 : « L'équipe d'animation met à jour le fond documentaire du site internet : PNA et documents associés, textes réglementaires, rapports techniques et publications scientifiques, comptes rendus et présentations des instances de gouvernance, tableaux de bord technique et financier et annuaire du réseau ».

N. PARANTHOEN (animation PNA) présente la création et mise à jour des sites internet dédiés aux RTM de Guadeloupe et de Martinique. Un portail commun aux 3 territoires incluant la Guyane a été créé : <https://www.tortues-marines-antilles.org/>. Un nouveau site du **RTMG** a été créé pour remplacer l'ancien et celui du **RTMM** a été mis à jour. Ces sites locaux ont été maintenus pour conserver l'identité territoriale qui fait leur spécificité et leur histoire. La charte graphique, les menus et les contenus communs ont été harmonisés entre les 3 sites. Le contenu commun aux 3 territoires renvoie vers des pages hébergées sur le site « Antilles ». À l'inverse, le contenu spécifique à chaque territoire reste hébergé sur les pages des sites du RTMG d'un côté et du RTMM de l'autre, voire du Réseau Tortues marines de Guyane pour quelques rubriques.

Le fond documentaire est partagé entre les deux territoires, dont un [accès grand public](#) qui regroupe les documents cadres du PNA, les plaquettes de communication, les publications scientifiques et rapports, et un [espace réservé aux membres](#) (mot de passe : pnatmaf) où s'ajoutent [l'annuaire du réseau avec plus de 800 contacts](#), les tableaux de bord de suivi technique et financier et les présentations et comptes rendus des réunions de gouvernance du PNA.

Les statistiques de connexion sont présentées (voir diapositive n°80 du [diaporama](#)). Il s'agira d'évaluer l'évolution des connexions et de mesurer l'impact de la stratégie de communication dans un an.

J. GRESSER (DEAL 972) demande à ce que les outils pédagogiques de Martinique soient ajoutés dans la rubriquée dédiée : <https://www.tortues-marines-antilles.org/outils-pedagogiques>.

Avis de la commission thématique SENSIBILISATION 2021 [Action 34] :

12. L'animation du PNA poursuit l'administration et la mise à jour des sites internet des RTM et du fond documentaire (+ cf. décision n°10 sur les outils pédagogiques).

Guadeloupe / St-Martin

N. PARANTHOEN (animation PNA) rappelle la décision n°72 des derniers COTEC : « L'équipe d'animation poursuit l'animation régulière de la page Facebook du réseau tortues marines Guadeloupe ».

Simon MARTIN-PIGEONNIER (animation PNA) présente le bilan de la [page Facebook du réseau tortues marines Guadeloupe](#) lancée en septembre 2019. Cette page compte **4 357 abonnés**. Un article est publié environ tous les 3 jours. Environ 8 000 personnes visitent régulièrement la page. Les contenus sont issus du partage de publications d'acteurs du RTMG ou de création de contenus en propre.

A. PICAN (Kap Naturel) interpelle sur l'appel à bénévoles relayé par les réseaux sociaux. L'association Kap Naturel reçoit trop de sollicitations et n'est pas en mesure d'y répondre (accueil et formation) ce qui crée des frustrations au sein de l'association et pour les personnes qui demandent à en faire partie. Kap naturel a arrêté de communiquer sur cela. Elle souhaite savoir quelle est la stratégie de l'équipe d'animation à ce sujet.

N. PARANTHOEN (animation PNA) répond qu'il revient aux structures associatives de communiquer à l'animation du RTMG leur propre stratégie en matière de bénévolat et les messages qu'elles souhaitent ou non voir relayés sur les outils du RTM selon leur politique interne de recrutement. L'équipe d'animation s'adaptera.

S. MARTIN-PIGEONNIER (animation PNA) indique que cela dépend en effet de chaque association : certaines sont en besoin de bénévoles. La communication peut être faite au cas par cas (mieux cibler les besoins, les secteurs d'intervention, etc.) et sur demande des associations.

C. LALLEMAND (Kap Naturel) indique que le GRAINE Guyane associe des fiches de mission à ses appels à bénévoles afin d'exprimer les attentes et les missions. En Guadeloupe, il y a un double problème concernant le recrutement des bénévoles : il y a à la fois une sursollicitation pour faire partie du réseau mais aussi un manque de bénévoles impliqués durablement. Les associations s'épuisent à former de nombreuses nouvelles recrues qui ne restent que brièvement dans l'association. Afin de mieux recruter les bénévoles, il faudrait mieux faire la « publicité » du recrutement, à l'image du GRAINE.

N. PARANTHOEN (animation PNA) conclut que l'équipe d'animation suivra les besoins exprimés par les associations, qui restent autonomes et souveraines dans leur politique interne de recrutement. Il indique par exemple que l'association Titè a récemment modifié sa charte d'adhésion afin d'améliorer l'implication des personnes recrutées et réduire le profil des bénévoles « éphémères ».

F. GUIOUGOU (Le Gaïac) confirme que l'équipe d'animation des RTM n'a pas de rôle direct à jouer dans le recrutement des bénévoles de chaque association. Chacune a sa stratégie de recrutement propre. De plus, les associations ne doivent pas avoir besoin de l'animation du PNA pour communiquer entre elles directement s'il faut rediriger des personnes voulant s'impliquer sur un secteur où une association est davantage représentée.

J. PAUWELS (animation PNA) propose à chaque association de se rapprocher de l'équipe d'animation pour adapter les informations actuellement disponibles sur le site internet. Le sujet des bénévoles impliqués sur les suivis trace sera abordé à la commission thématique « connaissance ».

Avis de la commission thématique SENSIBILISATION 2021 [Action 34] :

13. L'animation du PNA poursuit l'animation régulière de la page Facebook du [réseau tortues marines Guadeloupe](#) et adapte son contenu au besoin des associations en matière d'implication bénévole.

Martinique

N. PARANTHOEN (animation PNA) rappelle la décision n°73 des derniers COTEC : « L'équipe d'animation poursuit l'animation régulière de la page Facebook du réseau tortues marines Martinique ».

K. URVOY (animation PNA) présente le bilan de la [page Facebook du réseau tortues marines Martinique](#). La page compte 6 037 abonnés. 34 publications ont été faites en 2021, soit une publication en moyenne tous les 4/5 jours. Les publications touchent jusqu'à 71 000 personnes (cas de la publication relative aux bonnes pratiques d'observation). Les perspectives pour 2022 sont de mettre en place un prévisionnel des publications à venir, de présenter les acteurs du RTMM, de travailler davantage sur l'appel à l'action et à l'engagement dans les publications, de faire davantage de publications sur les actions effectives du RTMM pour augmenter l'intérêt des internautes.

Avis de la commission thématique SENSIBILISATION 2021 [Action 34] :

14. L'animation du PNA poursuit l'animation régulière de la page Facebook du [réseau tortues marines Martinique](#).

Priorité
1

3. Action 35 : Mettre en place des outils et actions spécifiques pour les élus, techniciens des collectivités, les professionnels de la pêche, du nautisme et du tourisme

Bref rappel de l'action :

- a) Développer des outils adaptés type clips vidéo, enquêtes, quizz, séminaires, ateliers d'échanges thématiques, etc.
- b) Proposer des journées de formation spécifiques / information à destination des élus et professionnels
- c) Communiquer sur les actions du PNA auprès des professionnels
- d) Mettre en place des partenariats avec les différentes catégories socio-professionnelles et collectivités

N. PARANTHOEN (animation PNA) rappelle la décision n°74 des derniers COTEC : « L'équipe d'animation se rapproche du Centre National de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT) pour faciliter l'organisation d'une formation à destination des élus et agents des collectivités aux enjeux de préservation des tortues marines et/ou lance une consultation pour une prestation de formation dédiée selon les ressources humaines et financières disponibles ».

AE. ZAMEO (CibleS) a du s'absenter, E. NJOH ELLONG (animation PNA) présente les actions prévues pour sensibiliser les élus et les institutionnels. Elle indique que l'axe de communication doit être centré sur le caractère sauvage et protégé des tortues marines, qui implique donc le maintien d'une distance d'observation, et d'éviter toute incitation à toucher comme argument d'attractivité touristique. Un **kit de communication** sera développé et distribué aux institutionnels afin de leur donner tous les éléments pour communiquer correctement sur les tortues marines. Il contiendra des outils physiques et numériques. Un dossier de presse sera aussi réalisé. C'est un document qui reprendra toutes les actions réalisées sur l'année et cadrera la communication. Des rencontres avec les institutionnels sont en train d'être planifiées en Martinique.

C. RINALDI (Evasion Tropicale) estime qu'il faut faire attention de ne pas trop communiquer sur les tortues afin de ne pas créer des « spécialistes », c'est-à-dire des gens qui pensent avoir une bonne connaissance des tortues et pensent savoir les approcher. Elle craint qu'une communication trop régulière ait l'effet inverse de celui escompté. Elle n'adhère pas à l'utilisation des réseaux sociaux et médias car on perd le contact direct avec le public. Elle estime que la sensibilisation sur les plages a de meilleurs effets.

E. NJOH ELLONG (animation PNA) explique que c'est justement pour éviter ce genre d'écueil qu'une prestation a été lancée avec une agence spécialisée dans la communication. La stratégie qui sera adoptée est issue de conseils de professionnels pour être sûrs d'atteindre les objectifs fixés. Par ailleurs, le monde de la communication a largement évolué et l'on se doit d'occuper l'espace médiatique des réseaux sociaux. La sensibilisation sur le terrain reste primordiale en utilisant des supports et des formes diversifiés, malheureusement on ne peut pas être en permanence sur les plages. La présence sur les réseaux sociaux permet en outre une veille sur les mauvaises pratiques et les communications contraires (cf. cas du Comité Martiniquais du Tourisme).

M. CHAULET (To-Ti-Jon) indique qu'il faut être prudent sur les posts relayés sur Facebook et faire plus de pédagogie. Elle émet aussi des réserves quant à la surmédiatisation autour des tortues marines.

E. NJOH ELLONG (animation PNA) explique que tous les posts Facebook du RTMM sont validés par l'agence CibleS en amont avec un prévisionnel.

N. PARANTHOEN (animation PNA) indique que ce sera bientôt également le cas en Guadeloupe. Par ailleurs la surmédiatisation existe déjà autour des tortues marines, y compris dans les guides touristiques où les spots d'observation sont mis en avant.

F. GUIOUGOU (Le Gaïac) ne souhaite pas accentuer la communication sur les réseaux sociaux. Notre époque nous oblige à communiquer sur ces médias mais il faut se préparer dans la commission conservation à développer des actions de police de l'environnement pour contrer les mauvaises pratiques. Les associations doivent aussi jouer un rôle en portant plainte contre les incivilités qui risquent d'augmenter avec une communication à tout-va. Il estime que la pédagogie ne marche pas sans des sanctions.

N. PARANTHOEN (animation PNA) indique que l'OFB est en train de renforcer son équipe de police de l'environnement, le sujet sera abordé en commission « conservation ».

A. PICAN (Kap Naturel) partage l'inquiétude des autres associations. Concernant la vidéo des youtubeurs touchant les tortues en Guadeloupe, elle demande quelle a été la réponse médiatique. Elle demande s'il est possible de demander aux personnes incriminées de faire une vidéo pour revenir sur leurs actes contraires à la loi et de faire passer un meilleur message auprès de leur audience.

N. PARANTHOEN (animation PNA) indique qu'une réponse par double courrier officiel a été faite en Martinique à l'intention du CMT. Quand il s'agit de particuliers comme ce cas en Guadeloupe, les images montrent une infraction. Elles ont donc été transmises à la police de l'environnement qui s'en est saisie. Le parquet prendra ensuite le relai sur le plan juridique.

S. LE LOC'H (ONF) ajoute que la RN de Petite Terre va porter plainte et qu'une procédure juridique est en effet cours concernant cette vidéo. Une communication médiatique pourra être réalisée si la réponse de la justice est exemplaire. En attendant, dès lors qu'une procédure est lancée, il est interdit au plaignant de communiquer avec la partie incriminée. Il faut donc choisir entre la sensibilisation et l'action en justice.

N. PARANTHOEN (animation PNA) ajoute qu'il est conscient que le temps de la justice n'est pas celui des associations qui peuvent s'en ressentir frustrées. Les procédures en justice demandent patience, mais notre part et celle de la police de l'environnement est faite ou en cours.

M. LAURENT (DEAL 971) indique que ce point concerne la commission thématique « conservation ».

N. PARANTHOEN (animation PNA) conclut sur la formation des agents et élus des collectivités qui n'a pas été réalisée en 2021. L'équipe d'animation propose de préciser le sujet de ces formations et le cas échéant, d'inclure les agents des collectivités dans les personnes formées au sein des consultations 2022 relatives à la coordination du réseau échouage et à la coordination du suivi des traces de ponte en Guadeloupe qui seront abordées dans les commissions dédiées.

C. RINALDI (Evasion Tropicale) indique qu'il existe un guide des élus concernant les cétacés et propose de mettre cela en place pour les tortues marines afin de le transmettre aux services techniques.

Avis de la commission thématique SENSIBILISATION 2021 [Action 35] :

Cf. décision n°11 : CibleS finalise la stratégie et le plan de communication du PNA qui seront communiqués au RTM sur les trois territoires, et assiste l'équipe d'animation des RTM pour la mise en œuvre des actions de lancement et d'entretien sur la base des ressources financières disponibles et des priorités d'action fixées aux COTEC.

Priorité
2

4. Action 36 : Etudier les aspects socio-économiques des tortues marines et valoriser les données auprès des décideurs

Bref rappel de l'action :

- a) Identifier les opérateurs et produits existants sur les tortues marines
- b) Analyser les retombées économiques
- c) Faire le bilan des outils de communication qui utilisent l'image des tortues marines pour développer le tourisme local
- d) Organiser une restitution synthétique et conviviale des études socio-économiques auprès des élus

N. PARANTHOEN (animation PNA) indique que cette action n'a pas été réalisée et demande si cela doit être une priorité à programmer en 2022.

Avis de la commission thématique SENSIBILISATION 2021 [Action 36] :

15. La CT « sensibilisation » ne plébiscite pas cette action parmi les priorités en 2022.

4. Clôture de la commission thématique « Sensibilisation »

L'ordre du jour a été épousé.

N. PARANTHOËN (animation PNA) remercie l'ensemble des participants. Les commissions thématiques à l'échelle des Antilles françaises ont pour vocation de favoriser les échanges directs entre les membres des réseaux tortues marines de Guadeloupe, Saint-Martin et Martinique. Il indique que les projets de compte-rendu, relevés de décisions et la présentation seront transmis aux participants pour relecture et validation.

Annexe 1 : Liste des personnes présentes à la Commission thématique « Sensibilisation » 2021

Structures	
DEAL	Direction de l'Environnement, de l'aménagement et du Logement
DM	Direction de la Mer
GPMG	Grand Port Maritime de Guadeloupe
ONF	Office National des Forêts
PNG	Parc National de la Guadeloupe
AGRNSM	Association de Gestion de la Réserve National de Saint-Martin
CDL	Conservatoire du littoral

Structure	Prénom NOM	Fonction	Contact
Association Évasion Tropicale	Caroline RINALDI	Cofondatrice de l'association	evastropic@wanadoo.fr 06 90 57 19 44
Association de gestion de la RN de Saint-Martin	Vincent OLIVA	Responsable pôle éducation à l'environnement	reservenat.vincent@yahoo.com 06 90 53 59 01
Carbet des Sciences	Mathilde BRASSY	Responsable du Pôle « Mer »	mer.carbet.sciences@gmail.com 06 96 44 05 57
CibleS (agence de communication)	Anne-Emmanuelle ZAMEO	Directrice	aez@lesaa.fr 06 96 35 62 42
Communauté d'agglomération Centre de la Martinique (CACEM)	Jean-Marc CHEVREUIL	Chef de service brigade de l'environnement	jean-marc.chevreuil@cacem-mq.com 05 96 79 30 33
DEAL Guadeloupe	Mélina LAURENT	Chargée de mission biodiversité marine et politique de conservation	melina.laurent@developpement-durable.gouv.fr 06 90 59 66 15
DEAL Martinique	Julie GRESSER	Chargée de mission faune terrestre et tortues marines	julie.gresser@developpement-durable.gouv.fr 05 96 59 59 40
Grand Port Maritime de Guadeloupe	Lucie NAGAM	Chargée de mission sur le projet Cayoli	l-nagam@port-guadeloupe.com
Grand Port Maritime de Guadeloupe	Jennifer TOCNY	Coordinateur technique et scientifique LIFE Adapt'Island	j-tocny@port-guadeloupe.com
Kap Naturel	Alice PICAN	Chargée de mission	alice.pican@kapnaturel.org 05 90 03 60 47
Kap Naturel	Cécile LALLEMAND	Bénévole	cecile.lallemand@destination-eco.fr

Structure	Prénom NOM	Fonction	Contact
Kap Naturel	ROSSARD	Thibaud	thibaud.rossard@hotmail.fr 06 90 45 07 60
Le Gaïac (association)	Fortuné GUIOUGOU	Président de l'association	legaiac@orange.fr 06 90 45 32 22
Nature et Environnement	Mélanie HERTEMAN	Ecologue généraliste	mherteman.ecopro@gmail.com 06 96 36 31 90
ONF	Nicolas PARANTHOËN	Animateur interrégional des PNA	nicolas.paranthoen@onf.fr 06 90 47 37 32
ONF Guadeloupe	Julie PAUWELS	Animatrice territoriale des PNA pour la Guadeloupe et Saint- Martin	julie.pauwels@onf.fr 06 90 76 11 70
ONF Guadeloupe	Simon MARTIN- PIGEONNIER	Chargé de mission PNA pour la Guadeloupe et Saint-Martin	simon.pigeonnier@onf.fr 06 90 99 60 73
ONF Martinique	Emy NJOH ELLONG	Animatrice territoriale des PNA pour la Martinique	emy.njoh-ellong@onf.fr 06 96 26 69 62
ONF Martinique	Kévin URVOY	Chargé de mission PNA pour la Martinique	Kevin.urvoy@onf.fr
ONF Guadeloupe	Sophie LE LOC'H	Conservatrice des RN de Désirade et Petite Terre	sophie.le-loc-h@onf.fr 06 90 74 35 61
ONF Martinique	Maeva LORENTZ	Technicienne forestière territoriale	maeva.lorentz@onf.fr
Parc Naturel Marin de la Martinique	Aude BRADOR	Directrice déléguée	aude.brador@ofb.gouv.fr 06 96 33 17 12
Titè (association)	Aurélie RAMSAMY	Animatrice à l'environnement et au développement durable	aurelieramsamy.tite@gmail.com 06 90 937 21 54
Tò-Ti-Jòn (association)	Claude FROIDEFOND	Membre du bureau de l'association	totijon971@gmail.com
Tò-Ti-Jòn (association)	Miriam CHAULET	Présidente de l'association	06 90 48 17 46